

CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Préavis municipal 2010-2016 n°47 Demande de crédits complémentaires au budget 2013

Rapport de la Commission permanente des finances (COFIN)

Au Conseil communal de Rolle

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

La Commission permanente des finances composée de :

Mmes : Anne Beck-Thentz
Joëlle Gentile (excusée les 2 séances)
Lucette Schmutz

MM. Olivier Barras
Olivier Paley (rapporteur)
Bertrand Peter
Laurent Théodore (président)

s'est réunie les 27/8 et 10/9/2013 afin de débattre et donner son avis sur le PM mentionné ci-dessus. M. le Syndic Jean-Noël Goël et M. Rocco Giugno, boursier, étaient présents lors de la première séance. Les membres de la CoFin les remercient pour les explications fournies.

Examen du préavis

Ce PM demande au Conseil les crédits complémentaires au budget 2013 sur les postes suivants :

No	No cpte	Intitulé	Budget 2013 (A)	Crédits demandés (B)	Nouveau budget (A+B)	Comptes 2013
1	4300.3142	Entretien réseau routier	125'000.00	150'000.00	275'000.00	47'793.00
2	4600.3144	Entretien modernisation réseau	65'000.00	100'000.00	165'000.00	137'393.30
3	5100.3141	Entretien collège des Buttes	86'750.00	50'000.00	136'750.00	27'393.15
		Total		300'000.00		

La CoFin remercie la Municipalité d'avoir respecté et suivi la procédure selon le PM n°1 /2011-2016 et l'article 82 du Règlement du Conseil Communal concernant les dépenses imprévisibles et exceptionnelles.

Il est relevé que le point 2 consiste en fait à un report de dépenses pour des travaux initiés en 2012 mais achevés et facturés en 2013 et dont on n'avait pas pu tenir compte lors de l'établissement du budget.

Bien qu'acceptant de considérer ces dépenses comme imprévisibles et exceptionnelles et justifiées, la commission n'est pas surprise de cette demande vu la baisse de ces postes dans le budget 2013 par rapport au budget 2012.

CONCLUSION

Considérant l'exposé ci-dessus, la Commission permanente des finances vous demande, à l'unanimité de ses membres, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir accepter les conclusions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Vu le préavis municipal 2011-2016/ n°47 de la Municipalité du 19 août 2013,

Entendu le rapport de la Commission des finances, chargée d'étudier cet objet,

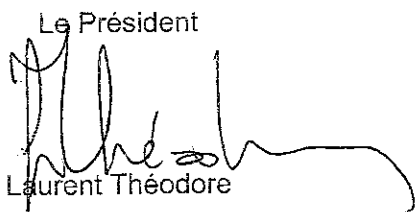
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

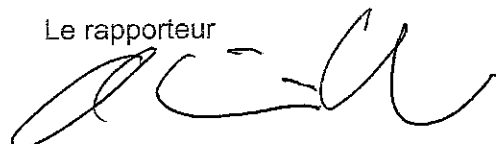
DECIDE

- **D'accorder à la Municipalité les crédits complémentaires couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013 à hauteur de CHF 300'000.-.**

Au nom de la Commission permanente des finances :

Rolle, le 11 septembre 2013

Le Président

Laurent Théodore

Le rapporteur

Olivier Paley